

5 bonnes raisons d'acheter une voiture électrique

N° 1
Son usage est parfaitement adapté à notre quotidien

Vrai. En France, le trajet quotidien moyen des automobilistes, maison-travail-école-loisirs, est de 31 km. Les plus longs trajets quotidiens n'exèdent pas 60 km pour 87% des automobilistes.

Avec 115 à 170 km, l'autonomie des voitures électriques (VE) n'est donc pas un problème au quotidien. Pour les vacances, la location d'un véhicule classique coûte moins cher que d'en posséder un comme deuxième véhicule.

Vrai. Le bonus écologique de 6.300€ (alimenté par le malus) permet d'éliminer le surcoût lors de l'achat.

Les LLD et LOA ont des prix très compétitifs par rapport aux véhicules classiques.

De plus l'assurance coûte moins cher. Actuellement, un bonus supplémentaire de 3.700€ est accordé si vous vous débarrassez d'un vieux diesel d'avant 2006.

N° 3
Sa consommation et son entretien sont bien plus avantageux

Vrai. La consommation est de 1,5 à 2€ pour 100km. Il n'y a aucune consommation à l'arrêt, sauf pour le chauffage ou la climatisation.

Le moteur électrique, de conception plus simple qu'un moteur thermique, permet de réduire la facture «Entretien» de 30 à 40%.

La conduite en véhicule électrique n'est plus de la Science Fiction



www.acoze.fr

N° 2
Son coût d'achat, au final, est identique aux véhicules classiques

Vrai. Il suffit d'une simple prise électrique chez soi, et/ou sur le lieu de travail.

Ce n'est pas plus compliqué que de recharger son Smartphone.

On peut se faire installer une prise ou une borne de plus forte puissance, pour recharger jusqu'à 4 fois plus vite, sans changer d'abonnement électrique.

N° 5
Sa conduite est très agréable, sans émission de particules fines, ni bruit excessif

Vrai. Son accélération linéaire sans à coups, son couple de puissance immédiatement disponible, son freinage récupératif dès qu'on lâche l'accélérateur, l'absence d'embrayage etc..., font que la conduite est incomparable par rapport aux véhicules classiques.

Reprendre le volant d'un véhicule thermique peut être perçu comme une punition.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

N° 4
Son rechargement est ultrasimple